

Le surlendemain, elle se donne comme originaire d'Espagne, puis refuse de parler et déclare pouvoir seulement écrire. Elle écrit en effet qu'elle est née dans la Haute-Marne.

Le huitième jour, elle se décide à renoncer à ce mutisme partiel. Elle raconte alors qu'un amant l'a emmenée à Madrid ; que là il a voulu se débarrasser d'elle en la faisant entrer dans une maison de prostitution, malgré sa vive résistance. Dans cette maison, on l'a revêtue de la robe de bal qu'elle porte, pour l'introduire dans le salon. — Un homme s'est présenté parlant espagnol ; il l'a demandée. — Elle a refusé de le voir, et sentant qu'on allait la forcer ou lui faire un mauvais parti, elle s'est évadée par la porte entr'ouverte. Une fois dans les rues de Madrid, folle de terreur, elle a fini par retrouver l'adresse de son amant, et l'a contraint, en le menaçant de le dénoncer, de la ramener à Paris. Ils ont pris ensemble le chemin de fer, mais en route, au point du jour, il est descendu aux abords d'une station et n'est pas remonté.

C'est en sortant du chemin de fer qu'elle est arrivée, sans savoir comment, rue Montmartre, portant encore le costume qui l'a perdue.

Trois jours plus tard, C... est complètement guérie, sauf un peu de tremblement, et prétend se rappeler à peine quelques circonstances de ces aventures imaginaires qu'elle reconnaît être de pure invention.

23° C..., femme de 50 ans, employée comme fille de boutique par un marchand forain qu'elle accompagne successivement à la fête de Batignolles, à la foire des Loges et à celle de Saint-Cloud.

Elle est arrêtée dans cette dernière localité pour avoir brisé un carreau d'une devanture de boutique. Excès alcooliques habituels. Pas de crise antérieure.

Elle raconte l'histoire suivante que j'abrège : Pendant qu'elle était aux Loges, il vient un soir un marchand de bimbeloterie et de chapelets qui lui dit : Je viendrai cette nuit coucher avec vous, et qui l'embrasse en plaisantant. Ce propos est rapporté

à des gens qui lui en voulaient et qui font le complot de l'emmener dans la forêt. Ils arrivent, en effet, au commencement de la nuit, déguisés ; ils menacent M. E... de démolir sa boutique s'il fait la moindre résistance et l'entraînent. Au petit jour, ils la laissent après avoir fait des *abominations*. Dès qu'elle a pu reprendre des forces, elle se sauve, aperçoit une tapissière et demande à la femme qui conduisait cette voiture de la ramener à Paris. Cette femme l'engage à retourner aux Loges et à se taire, crainte d'être encore poursuivie ; elle se décide à suivre ce conseil.

En quittant la fête des Loges, elle monte dans la voiture à côté du charretier pour se rendre à la foire de Saint-Cloud. A moitié du bois, elle aperçoit les gens qui l'ont déjà poursuivie et maltraitée, mais elle se contient.

A Saint-Cloud, elle les retrouve et va porter plainte à la gendarmerie, demandant qu'on les fasse arrêter. Les gendarmes ont l'air de promettre, mais n'en font rien. Elle reste alors sur la place, qui lui paraît plus sûre que le parc ; mais voyant ces gens se lever, elle brise un carreau pour se faire arrêter, aimant mieux passer la nuit au violon qu'être exposée à de nouvelles insultes.

Le délire guérit après quatre ou cinq jours de durée.

Dans les deux ordres de faits dont je viens de retracer quelques traits saillants et presque caractéristiques, le délire se produisait chez des individus sains d'esprit jusqu'au début de l'accès. Il était survenu pour ainsi dire spontanément et tout au moins sans que l'intoxication eût eu pour auxiliaires ou des prédispositions délirantes connues ou une maladie préalable. Il s'en faut, on le comprend, que l'alcoolisme soit toujours dégagé de complications qui peuvent en obscurcir le diagnostic.

### III

Après avoir indiqué les principaux caractères du délire alcoolique subaigu dégagé de toute complication, il m'a paru im-

portant de montrer comment il peut se combiner avec diverses autres formes délirantes.

Un grand nombre d'aberrations intellectuelles ont pour effet de diminuer la résistance du malade, d'autres plus actives créent des entraînements contre lesquels l'aliéné est désarmé. Aussi voit-on des individus sobres jusque-là, se livrer, au début de la folie encore douteuse, à des excès qui accélèrent la marche de la maladie ou même qui fournissent à leur entourage les premières révélations d'un désordre inaperçu.

On ne saurait apporter trop de soins à discerner dans les phénomènes complexes du délire, la part afférente à chaque élément pathogénique. Simple ou compliqué, l'alcoolisme est transitoire ; l'excitation, la loquacité, *l'inventivité* s'effacent peu à peu et disparaissent par le seul fait du repos. Attribuer comme caractères définitifs, à la forme morbide qu'on observe, des symptômes d'emprunt, c'est commettre une erreur de diagnostic et préparer une erreur de pronostic.

Les combinaisons du délire alcoolique avec d'autres affections délirantes sont indéfiniment variées. J'essayerai, sans avoir la prétention d'épuiser le sujet, d'indiquer les modes d'association les plus communs.

L'intoxication alcoolique a lieu dans le cours d'une maladie mentale ou autre déjà en voie d'évolution. Elle est le point de départ de phénomènes morbides dont la genèse s'explique par des aptitudes latentes auxquelles il manquait une cause occasionnelle pour se manifester.

Enfin, et sans aboutir à la chronicité, l'alcoolisme survenu sous forme d'accès, laisse à sa suite un malaise intellectuel qui se prolonge et répond aux lentes convalescences de tant d'autres crises pathologiques.

A. Pour qu'un malade, sous l'influence d'une perturbation préexistante, se prête à l'intoxication alcoolique, il faut qu'il remplisse certaines conditions faciles à prévoir et qui ne sont compatibles qu'avec un nombre limité de types délirants. Il va de soi que les mélancoliques torpides, que tous les aliénés absorbés

par leurs préoccupations, ou hors d'état de conformer leurs actes à leurs désirs, ne se livreront pas à des abus qui supposent toujours un reste d'appétit instinctif et de volonté.

Aussi est-ce en général aux premières périodes que l'aliéné encore susceptible d'attractions passionnées s'abandonne à des excès de boisson. Si en même temps le malade éprouve le besoin d'un surcroît d'activité, s'il est sollicité à des dépenses qui flattent sa vanité, s'il s'ingénie à multiplier ses fatigues en entretenant une excitation artificielle, il réunit évidemment une somme de conditions favorables. Que sera-ce si on ajoute comme appoint des réminiscences de sa jeunesse, des habitudes éteintes mais aisément renouvelées.

Tel est le cas des paralytiques généraux de la forme classique, au stade initial, encore raisonnable ou raisonnant : vaniteux et prodigues, les paralytiques de la classe ouvrière des grandes villes n'ont guère d'autre tendance à affirmer leur générosité qu'en invitant des indifférents ou des inconnus à des libations dont ils font les frais et pour lesquelles ils recrutent sans difficulté des compagnons.

Un certain nombre, hors d'état de payer des dépenses en désaccord avec leurs ressources, sont arrêtés sous inculpation du délit de filouterie ou d'ivrognerie, et, reconnus aliénés, sont dirigés sur les asiles.

Il est extrêmement difficile, même aux médecins les plus expérimentés, de reconnaître la part qui revient à l'alcoolisme dans l'excitation d'un paralytique ; soit qu'en réalité les excès de boisson aient été peu considérables, ce qui me paraît le cas le plus fréquent, soit que la maladie dominante absorbe la maladie incidente. On sait, en outre, sans emprunter les exemples à une pathologie spéciale, combien la tolérance alcoolique s'accroît par le fait de nombreux états morbides, et j'ajouterai par le fait même de l'intoxication.

Quoi qu'il en soit, l'abus de la boisson ne développe pas forcément chez les paralytiques généraux, et encore une fois je parle seulement de ceux qui répondent à la définition classique,

les idées caractéristiques du délire produit par l'alcool, et qui sont sans gravité avec les propensions et les conceptions qu'impose la paralysie générale. Même au stade mélancolique, le malade atteint de paralysie générale n'a pas d'appréhensions terribles, encore moins d'hallucinations visuelles. Sa tristesse, si bien décrite par les observateurs, est hypochondriaque, un peu obtuse, elle ressemble par beaucoup de côtés à la dépression qui devance ou qui accompagne tant de maladies cérébrales, et quand l'activité intellectuelle s'exagère, elle dissipe instantanément la mélancolie. Aussi ne voit-on jamais intervenir de tendances au suicide incompatibles avec une inquiétude doublée d'indifférence ou de torpeur, dispositions contradictoires et que la folie seule peut concilier.

Lorsque l'alcoolisme, au lieu d'être subaigu et par conséquent de date récente, est chronique, les choses se passent autrement; si l'intoxication est suraiguë, fébrile, à forme maniaque, le diagnostic n'est pas non plus dépourvu de difficultés. Dans le premier cas, l'abaissement intellectuel déjà notable restreint le champ de l'activité délirante; dans le second cas le délire prend les aspects des manies fébriles qui présentent plus d'une analogie avec l'excitation intercurrente de la paralysie et qui relèvent probablement des mêmes altérations cérébrales.

24. Le fragment d'observation que je vais rapporter donnera l'idée d'une de ces combinaisons délirantes où on peut par exception retrouver et distinguer les deux éléments. Il s'agit d'un homme âgé de 42 ans, employé dans une administration publique, et qui, par suite de phénomènes paralytiques multiples, a dû abandonner ses occupations. Cet homme, d'un caractère vaniteux, ayant mené une existence désordonnée, aurait présenté il y a six mois les premiers signes de la maladie, mais il est probable que le début remonte plus haut. Le tremblement est extrêmement prononcé, l'hésitation de la parole manifeste sans bredouillement. Le malade se livre depuis deux mois à des excès de boisson dans des cabarets de bas étage qu'il n'avait pas l'habitude de fréquenter. Il est excité, mouvant, privé de som-

meil depuis deux jours seulement, et l'excitation ne s'est pas prolongée au delà d'une semaine. Je dois ajouter que ce malade a eu un frère et un neveu aliénés, qui, à en juger par la rapidité de la guérison, sembleraient avoir été atteints d'un délire alcoolique.

« Je connais toutes les parties, la bijouterie, le commerce, l'astronomie, j'adore les astres. Je chante et je pince de la guitare, on s'arrête sous ma fenêtre pour m'entendre, et on me demande, de la rue, la permission de monter.

« Toute ma maison est composée de capucins de cartes. Je l'ai fait bâtir, car j'ai été entrepreneur et j'aime les ouvriers. Il y a une femme qui a une demoiselle de 14 ans qui vit avec un homme, elle a assassiné ses enfants. Le concierge est le père de tous, il tenait la tête. La police n'était pas instruite, elle aurait dû venir.

« Il y a quatre mois je n'avais pas un sou. Dans trois mois j'aurai 10,000 francs à mon service. Mon huissier est venu dîner avec moi, et il m'a remis l'argent. Nous avons fait six repas ensemble et bu du vin de ma cave. Je suis d'une force étonnante sur la nourriture.

« Hier je pars de chez moi pour aller chez ma blanchisseuse, je rencontre en chemin un individu qui m'avait vendu pour vingt-cinq sous de raisin. Je lui dis: Je ne veux pas de votre marchandise, il répond: Tu déménages, reprend le paquet et m'assaille de coups de poing. Je lui rends ses coups et je lui pardonne, il me dit alors: Tu vas payer la goutte. Nous entrons chez un marchand de vins; pendant que j'allais chercher un cigare, il s'enfuit en emportant mon paquet. Je cours à sa poursuite, je le rejoins sur le boulevard. Il essaye de m'étrangler, je le mène au poste. Les gardes croisent la baïonnette sur moi, on me met au violon, mais je me sauve avec un fort paquet de linge que j'avais emporté de chez ma blanchisseuse. Je me porte partie civile et je mets opposition. Je ne l'ai pas mise, mais je la mettrai demain.

« Je ne manquerai pas d'argent. Je dépense beaucoup, mais

j'ai le moyen. Mes 300 francs de pension ne me font qu'un jour; j'ai tout ce qu'il me faut, de l'eau de Seltz à tous les repas. Je veux en établir un dépôt, étant ancien négociant. Mon fils n'a besoin de rien; il croit m'en imposer. Il a épousé vingt femmes; mais, en fait de femmes, je suis plus malin que lui: j'ai eu les plus belles femmes de Paris; seulement je suis trop bon.»

Le fait suivant, dont je ne puis que résumer les traits les plus saillants, est un exemple d'alcoolisme subaigu simulant un délire paralytique et autorisant le doute le mieux justifié. Le malade a guéri complètement après un séjour de quelques semaines dans une maison de santé. Après des débauches de toute nature en complète contradiction avec ses habitudes antérieures, il s'était livré depuis plus d'un mois à des excès alcooliques intermittents, tumultueux, destinés à réparer ses forces ou à prouver qu'il était un buveur infatigable. L'intoxication s'était faite graduellement; elle avait exagéré les prédispositions délirantes déjà constatées, mais sans que les conceptions habituelles de l'alcoolisme se soient insinuées au milieu de préoccupations ambitieuses débordantes.

L'appoint d'une intoxication toxique ne put être soupçonné, à défaut de caractères plus précis, que parce qu'il manquait plusieurs des signes distinctifs de la paralysie générale. Ainsi, dans la sphère des symptômes physiques, le tremblement était énorme, généralisé; l'hésitation de la parole nulle depuis le début. L'insomnie avait des proportions exceptionnelles et depuis huit jours se maintenait absolue; le besoin de locomotion était incessant, la marche régulière et bien assurée; troubles gastriques croissants, anorexie.

Le malade étendait ses visées ambitieuses dans toute la sphère que sa vive imagination pouvait lui ouvrir. Il créait projets sur projets, sans tenir compte de la réalisation: son habitation à la campagne dut devenir un palais princier où toutes les délicatesses d'un luxe féerique seraient rassemblées; ses domestiques, revêtus des plus riches livrées, devaient servir des convives sans nombre. Son exploitation rurale prenait une extension

immense; il employait une nuée d'ouvriers, creusait la rivière pour permettre aux plus grands navires d'y naviguer librement; des canaux, creusés à ses frais, conduisaient dans des entrepôts magnifiques tous les produits du monde. Tant d'améliorations le signalaient au gouvernement, on l'affiliait aux sociétés savantes: une activité qui tenait ainsi du génie plutôt que de l'intelligence lui attirait les premiers honneurs.

Bientôt ses rêves devinrent des faits accomplis. Il invitait les gens qu'il rencontrait à venir admirer ces splendeurs imaginaires, il offrait à des inconnus la table, le logement et tout le luxe de la vie.

A Paris, le malade redouble d'ardeurs fiévreuses; il recueille des adresses de marchands, court chez les fournisseurs, fait des commandes sans raison qui doivent être livrées à la minute, car il n'accepte ni objections ni délais. Chez un marchand de pierres précieuses, il commande pour 25,000 francs d'émeraudes dont il prendra livraison le lendemain à 7 heures du matin. Le jour, il court tenant un mètre à la main, épuisant les fantaisies et les prodigalités. La nuit, il dicte des reçus de sommes fabuleuses, il écrit à ses amis qu'il s'est marié la veille, qu'il vient d'être décoré; il les charge de lui acheter des rentes, des meubles, des maisons. Il sort, revient, monte en voiture, redescend pendant que la voiture est en marche, rentre dans son appartement dont il repart en toute hâte, cause avec des passants, les quitte au milieu de son récit.

Pas d'hallucinations, pas de frayeurs, une déraison extrême sans énonciations absurdes; plus de délire d'actes que de paroles.

Dans ces conditions, la preuve de l'intoxication résulte plutôt de l'enquête sur la manière de vivre du malade que de l'examen des symptômes. L'alcoolisme intervient, comme dans l'ivresse, à titre de stimulant sans propriétés définies. De même que l'homme, animé par une boisson fermentée, peut déployer des qualités ou des défauts, des tendresses ou des violences de caractère qui ne sont que l'exagération de l'état normal ou qui se

seraient au besoin développées sous l'empire d'autres excitants ; de même certains délirants puisent seulement dans les boissons une surabondance d'agitation. On n'est pas plus autorisé dans un cas que dans l'autre à dire que le malade pense ou agit sous la seule pression de la substance toxique.

Il est donc scientifiquement légitime d'établir, même chez les aliénés, une ligne de démarcation entre l'ivresse et l'alcoolisme : la première exagérant, exacerbant un délire qu'elle n'a pas créé ; le second imposant des idées et des actes en rapport avec l'agent toxique, de telle sorte que l'effet soit adéquat à la cause. A plus forte raison, chez les individus supposés sains d'esprit et au point de vue de la médecine légale, convient-il de maintenir la distinction que le bon sens public a toujours affirmée entre la responsabilité de l'homme ivre aux divers degrés que comporte l'ivresse et celle de l'alcoolique aliéné.

B. Certaines formes de délire dépressif, celles surtout qui n'excluent pas un reste d'excitabilité, peuvent être, dans des proportions variables, compliquées de délire alcoolique. Je citerai en première ligne le délire des persécutions, type commun non moins fréquemment observé chez l'homme que chez la femme, que l'on rencontre à tous les âges et dans toutes les conditions sociales.

Le persécuté semble avoir plus d'un trait de ressemblance avec l'alcoolique. Comme lui, il entretient des appréhensions prédominantes ; comme lui, il est enclin au suicide. Là s'arrêtent les analogies, et plus on pénètre dans l'étude de ces deux modes du délire, moins ils se prêtent à un rapprochement.

Mon intention n'est pas et ne doit pas être de décrire chaque forme d'aliénation pour mettre l'espèce type en regard de la variété alcoolique ; je crois cependant qu'il n'est pas sans utilité de rappeler ici les caractères distinctifs du délire de persécution réduit à ses seuls symptômes ; ce n'est que par ce procédé qu'on sera en mesure d'asseoir un jugement qui porte parfois sur des nuances.

L'aliéné persécuté vit poursuivi par des idées tristes, mais

exempt de terreurs ; on peut même dire qu'il n'a pas de craintes, Chacune des idées ou des imaginations qui le tourmentent est déjà passée à l'état de fait accompli. Les inquiétudes sont rétrospectives ; il n'attend pas, il se rappelle ou il éprouve le mal dont il se plaint. C'est, si on veut rendre la caractéristique du délire plus saisissante par une comparaison, un condamné et non pas un prévenu.

La persécution qu'on lui inflige roule dans un cercle restreint très circonscrit et tout autre que celui où se meut le délire alcoolique subaigu. On dit du mal de lui, on l'injurie, on l'empêche de travailler, on lui témoigne du mépris, on lui impute des actions malhonnêtes. Ses ennemis les plus acharnés ne se portent pas sur sa personne à des violences. Ils essayent bien de l'empoisonner, de le magnétiser, pour l'abrutir ou l'agiter, par des souffles, des chaleurs, des rayonnements lointains ; ils se livrent à des expériences ; mais jamais on ne l'a ni frappé, ni blessé, ni encore moins mutilé.

La persécution, souvent purement intentionnelle, reste même chez les plus inventifs dans une sorte d'atmosphère morale. La calomnie, la diffamation, sont les armes dont on use de préférence contre lui ; on se borne fréquemment à s'insinuer furtivement dans sa pensée, à deviner ses intentions secrètes, à les dénaturer. Lors même qu'il se suppose victime de machinations, c'est toujours sur les sensations qu'il insiste et qu'il s'appuie, s'inquiétant peu des moyens mis en usage. La persécution, en un mot, est essentiellement subjective ; rarement et seulement dans des conditions déterminables devient-elle objective, au sens médical du mot.

Les hallucinations, comme toujours, répondent à la direction du délire. Les hallucinations de l'ouïe tiennent de beaucoup la première place ; le sens de l'ouïe est en effet le plus actif de tous, sinon le seul actif dans les combinaisons de sentiments intimes. On comprend aisément que des malades dont l'idée fixe se reporte sans cesse sur les mauvais propos ou les mauvais desseins qu'on exprime à leur endroit soient avant tout aptes à entendre et disposés à écouter.

Viennent ensuite les hallucinations splanchiques dont les meilleurs observateurs sont loin d'avoir épuisé l'histoire, les sensations abdominales, les angoisses précordiales, les chaleurs internes, les oppressions, les fourmillements gastriques reliés aux prétendues influences qui opèrent à distance ou au contact. Les hallucinations de la vue ne se rencontrent vraies, positives que dans les formes complexes. A une période avancée, quand le malade accumule ses preuves en faveur de son délire, on les voit apparaître obtuses, indistinctes. Le persécuté se rappelle qu'il a vu comme une poudre, un nuage, une vapeur dans les aliments dont l'ingestion lui a été nuisible. C'est une réminiscence à l'appui, rien de plus.

Non seulement le champ des inquiétudes est aussi limité, mais dans cette sphère rien n'est mouvant. Le délire monotone tend à se stéréotyper. Le complot une fois organisé l'est si bien qu'il fonctionne presque sans variations, tout au moins sans grands écarts. Celui qu'on accuse d'être un voleur est toujours accusé d'avoir volé, celui qu'on magnétise est toujours plus ou moins magnétisé, celui qu'on a empoisonné par ses aliments continue à être l'objet d'un empoisonnement de même nature.

Il suffit de mettre ce tableau ou plutôt cette esquisse du délire de persécutions en parallèle avec les fragments de récits et les dires des alcooliques que j'ai rapportés et presque sténographiés, pour saisir les différences qui séparent ces modes de perversions intellectuelles.

Est-il possible, dans les cas où l'aliéné persécuté s'est exposé à une intoxication alcoolique subaiguë, de reconnaître la présence des deux éléments? C'est en s'attachant à l'analyse des formes complexes qu'on arrive à dégager les espèces types et qu'on simplifie la pathologie.

Les deux exemples suivants suffiront à montrer comment s'effectue la combinaison où l'on retrouve entremêlés, mais reconnaissables, les caractères des deux délires ainsi composés pour former un tout.

25. W...., 38 ans, marchande de vins, mariée depuis huit ans, séparée de son mari, qui l'a quittée, il y a un mois, pour aller vivre avec la sœur de la malade. Le délire, au moins sous sa forme actuelle, daterait seulement de peu de jours.

« Ma sœur et mon mari m'en veulent. Ils viennent chaque nuit à la maison et je les entends parler à voix basse; ils disent toujours la même chose : Caroline, aide-moi. En allant au marché, j'ai entendu l'enfant qui disait : Ma tante. Je me suis retournée, mais je ne les ai pas vus. J'ai demandé au concierge ce que tout cela voulait dire.

« La nuit dernière, ils sont encore venus; je les ai vus, ils étaient avec le diable. Ils sont montés sur le toit, l'un après l'autre; ils montaient et redescendaient. Mais ce n'est plus des hommes; c'est noir, tout noir; des hommes noirs, des femmes noires, qui tombent par terre et qui se suivent. J'ai ramassé plus de 300 individus pour m'aider à les chasser; j'avais une grande peur, je n'osais pas remuer. Une fois partis, il passe un grand feu qui sent comme les allumettes. Ils ramassent tous les gens sans aveu et les coupent par morceaux et les font bouillir. »

La femme W... reprend, presque sans transition et avec plus de calme, le récit du complot qu'ils ont organisé pour la perte de réputation dans le quartier. Dans cette seconde phase du délire qui succède ainsi brusquement à la première, elle n'invoque que des hallucinations auditives et répète qu'elle les entend sans les voir. Ils en veulent au pécule qu'elle a reçu de l'héritage de son père et qui monte à 500 fr. Ses voisins sont de leur parti et s'associent à la conspiration.

Au bout de deux jours, les délusions alcooliques ont complètement disparu. La malade ne se souvient d'aucune des hallucinations de la vue et se renferme dans un récit assez confus des persécutions auxquelles elle se prétend en butte depuis plusieurs mois.

26. A...., ouvrier gantier, 49 ans, déjà traité il y a huit mois